

République Française

**Pays de
Cruseilles**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 MARS 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, vice-présidente

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathaly HENRY *procuration*

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 22 Absents : 6

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage : 30 MARS 2023

OBJET : BUDGET ZONE DES VOISINS VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET ZONE DES VOISINS

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente présente à l'Assemblée le compte administratif 2022 du budget de la Zone des Voisins de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui s'établit en dépenses et recettes de fonctionnement et investissement comme suit :

Sens	Section	Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
Fonctionnement	Dépense	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,15 €
		042 - Opé. D'ordre de transfert entre	45 445,12 €
		TOTAL	45 445,27 €
	Recette	042 - Opé. D'ordre de transfert entre	45 445,12 €
		TOTAL	45 445,12 €
		Investissement	Dépense
TOTAL	45 445,12 €		
Recette	040 - Opé. D'ordre de transfert entre		45 445,12 €
	TOTAL		45 445,12 €

	2022
Résultat de fonctionnement	0,15 €
Résultat d'investissement	0,00 €
Déficit / Excédent investissement cumulé reporté (001)	-45 445,12 €
Déficit / Excédent fonctionnement reporté (002)	-0,06 €

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **APPROUVE** le compte administratif 2022 qui lui est soumis conformément aux masses ci-dessus rappelées

La Secrétaire de Séance

Chrystel BUFFARD



Le Président

Xavier BRAND



Acte certifié exécutoire le : 30 MARS 2023